

GN-DRyMA - FICHA 3. Territorio POCTEFA

Titre: Eradication et contrôle des plantes exotiques envahissantes dans le Parc Naturel Señorío de Bertiz

Mots clés (max.5 mots): Invasive, exotique, éradication, contrôle, Bertiz

Résumé (max.150 mots):

Le Parc Naturel et ZSC (Zone Spécial de Conservation) Señorío de Bertiz est située au nord de la Navarre, dans la région biogéographique de la côte atlantique. Cet espace abrite des habitats naturels, une flore et une faune sauvage représentatives de la diversité biologique de Navarre. Certaines espèces sont menacées de disparition ou limitées dans leur aire de répartition naturelle. En 2008, cet espace a été déclaré zone de conservation spéciale et le programme III PRUG (Plan directeur d'utilisation et de gestion) a été approuvé. L'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de régulation des espèces exotiques et envahissantes étaient inclus dans ce programme. Elles représentent en effet une menace pour les forêts de feuillus et les forêts riveraines indigènes. En 2018, l'éradication et le contrôle de ces espèces envahissantes ont été relancés et une analyse de l'évolution année après année a été réalisée afin de constater l'efficacité et d'évaluer les différentes techniques appliquées.

Title (en inglés): Eradication and control of invasive exotic plants in the Señorío de Bertiz Natural Park.

Keywords (5 palabras máx. en inglés): Invasive, exotic, eradication, control, Bertiz

Abstract (en inglés, máx.150 palabras):

The Señorío de Bertiz SAC (Special Area of Conservation) and Natural Park is located in the north of Navarra, within the Atlantic biogeographic region. This space is home to natural habitats, wild flora and fauna representative of the biological diversity of Navarra, which in some cases are threatened with disappearance in their natural distribution area or it is reduced. In 2008, it was declared a Special Area of Conservation and its III PRUG was approved, whose measures include the preparation and execution of a Control Plan for Exotic and Invasive species, having identified invasive exotic plants as a threat factor for the indigenous deciduous and riparian forests. In 2018, invader eradication and control work was resumed, in order to carry them out year after year in order to see their effectiveness and evaluate the different techniques applied.

Portée territoriale (étendue géographique et / ou aire protégée le cas échéant):

Le Parc Naturel et ZSC Señorío de Bertiz est situé dans la commune de Bertizarana, au nord de la Navarre, dans la région biogéographique atlantique. Il a été déclaré Parc Naturel en 1984 et Zone Spéciale de Conservation au sein du réseau Natura 2000 en 2008.

Entité responsable:

Nom: **Gouvernement de Navarre. Service de la biodiversité. Section de Espaces Naturels et Espèces Protégées**

Courriel: espacios.especies@navarra.es

Type d'expérience (sélectionner):

- Conservation:**
- Gestion:**
- Amélioration des connaissances:**

Objet des interventions (préciser)

- Flore:**
- Habitats:**

- Écosystèmes:**
- Paysage**

Date de début: 2018

Date de fin prévue : Le programme est répété d'une année sur l'autre, au printemps et principalement à l'automne

Niveau d'exécution actuel (% approximatif) : 83% des travaux correspondant à 2020.

Date de création de la fiche: 03/11/2020

Instrument de planification (s'il est inclus dans un instrument de planification, précisez lequel)
 III Plan directeur d'utilisation et de gestion du Parc Naturel "Señorío de Bertiz" (PRUG)

Aspects des changements climatiques en lien avec l'action (diagnostic rapide) (max. 300 mots) :

Les altérations dues aux effets des changements climatiques prévues dans différents modèles influencent l'écologie et la distribution des différents êtres vivants en provoquant des modifications de l'interaction entre les espèces, en favorisant l'expansion des espèces envahissantes et des ravageurs, en augmentant l'impact des perturbations, en modifiant le fonctionnement et la structure des écosystèmes et en perturbant la capacité concurrentielle de différentes espèces.

L'élasticité des écosystèmes à ces changements dépend fortement du potentiel de migration et de dispersion des espèces et des populations, de leur diversité génétique, de leur viabilité, et de leur tolérance aux changements climatiques. Tous ces facteurs sont affectés par les activités anthropiques, y compris l'introduction d'espèces.

Il est difficile de prévoir les effets du changement climatique sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), en raison de la complexité des facteurs qui interviennent et interagissent les uns avec les autres. Par ailleurs, la rareté des études menées reliant les EEE au changement climatique ne permet pas d'aller au-delà du champ spéculatif. Seules des hypothèses peuvent être émises mais elles nécessiteraient d'être confirmées par des enquêtes ad hoc menées au cas par cas.

Le changement climatique prévu pour la péninsule à la suite du réchauffement climatique montre une tendance générale à la hausse des températures, l'allongement de la saison chaude, des hivers plus doux et une diminution des précipitations. Ces changements peuvent créer de nouvelles opportunités pour les espèces exotiques qui peuvent élargir leur aire de répartition actuelle. On s'attend à ce que les espèces, dont la distribution est actuellement limitée en raison d'un climat relativement sévère, aient plus de possibilités pour agrandir leur aire de répartition et devenir envahissantes dans des conditions plus favorables. Elles pourraient être aussi favorisées l'impact négatif des changements climatiques sur les espèces indigènes. Quel que soit le nombre d'EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) présentes, il est nécessaire d'intervenir dans ces zones et / ou habitats et / ou écosystèmes caractérisés par des enjeux importants de biodiversité (présence d'endémismes, espèces menacées, etc.).

De même, le potentiel invasif des espèces naturalisées qui pourrait être déclenché, directement ou indirectement, par les effets du changement climatique sera évalué. D'autre part, certains écosystèmes qui présentent un plus grand nombre d'espèces exotiques et envahissantes pourraient avoir une plus grande probabilité de trouver une situation plus favorable pour prospérer et se développer. Intervenir dans ces zones qui agissent comme sources de dispersion des EEE, comme la ZSC et Parc Naturel Señorío de Bertiz, est une priorité pour limiter leur expansion et leur impact.

Objectif(s) de l'action :

- 1) Se conformer à l'objectif opérationnel du PRUG de Bertiz concernant l'augmentation de la naturalité des forêts de feuillus par le remplacement progressif des espèces exotiques.

2) Réaliser l'action du PRUG de Bertiz en mettant en oeuvre le plan de contrôle des espèces exotiques et envahissantes présentes dans le «Señorio de Bertiz».

3) Poursuivre la ligne de recherche du programme de suivi et d'évaluation du PRUG de Bertiz concernant le «contrôle et l'éradication des espèces exotiques»:

- L'objectif principal est d'éliminer, ou du moins de contrôler l'expansion de la végétation exotique envahissante dans le Parc, en commençant par une série de tâches spécifiques, localisées et récurrentes dans le temps (années) pour être efficace. Ces actions sont coûteuses à mettre en oeuvre, car il est prévu de revoir annuellement les effets et de répéter l'action jusqu'à ce que son éradication soit vérifiée.

- De plus, un deuxième objectif est de faire un suivi exhaustif des résultats du travail et de les collecter afin que tout soit enregistré, et diffusable pour un retour d'expérience.

- Le troisième objectif est de sensibiliser la population aux problèmes posés par l'introduction incontrôlée d'espèces non indigènes dans le milieu naturel.

Niveau de réalisation des objectifs (max. 150 mots) :

Chaque année, les résultats des actions menées précédemment seront valorisés et enregistrés. Le dernier bilan a été réalisé au printemps 2020. A priori il semble que le traitement réalisé pour le contrôle de *Prunus laurocerasus*, *Fallopia*, *Palmera*, *Virginia Persimmon* et *Pawlonia tomentosa* fonctionne, même s'il faudra attendre les bilans des années ultérieures pour s'assurer qu'il est vraiment efficace.

La lutte contre le bambou est abandonnée car les résultats ne sont pas assez bons. Ce qui permettra de concentrer les efforts sur des espèces plus problématiques.

Le reste des objectifs se développe en même temps que les actions d'éradication et de contrôle des plantes exotiques envahissantes sont menées.

Actions concrètes prévues/réalisées (max. 150 mots) :

1) Actions d'éradication / contrôle des plantes exotiques envahissantes. Pour chaque espèce, un traitement différencié est effectué.

2) Semis et plantations pour favoriser l'installation de végétation indigène et éviter la colonisation de ces zones par des espèces envahissantes. Des plantations de châtaigniers et de glands de *Quercus robur* ont été réalisées.

3) Enregistrement de toutes les actions et différents traitements effectués, pour les différentes espèces, et évaluation des résultats.

4) Sensibiliser la population aux problèmes posés par l'introduction incontrôlée d'espèces non indigènes dans le milieu naturel.

...

Résultats attendus / obtenus (max. 150 mots) :

A priori, les différents traitements réalisés pour le contrôle de *Prunus laurocerasus*, *Fallopia*, *Palmera*, *Persimmon* de *Virginia* et *Pawlonia tomentosa*, donnent des résultats positifs, même s'il faudra attendre les évaluations des années ultérieures pour s'assurer qu'il est réellement efficace.

La lutte contre le bambou est abandonnée pour le moment car elle n'obtient pas de bons résultats et parce qu'elle concentre les efforts sur des espèces plus problématiques; d'autres traitements seront essayés.

Les plantations de châtaigniers réalisées progressent de manière satisfaisante. Les plantations de *Quercus robur* ont été réalisées en 2019, il faudra attendre de voir les résultats.

Difficultés rencontrées (max. 150 mots) :

- Investissement élevé requis, coûts élevés et tâches non productives.
- Beaucoup de ces plantes exotiques envahissantes résistent aux traitements. Ils repoussent de la vigne ou de la racine, répandent de grandes quantités de graines et sont capables de s'enraciner à partir de fragments, etc., il est donc nécessaire de poursuivre les actions lancées et d'évaluer les résultats pour pouvoir atteindre les objectifs. Si ces actions ne sont pas répétées périodiquement et en continu, l'effort et l'investissement initiaux sont inutiles.
- La rareté des études menées sur les pratiques d'éradication et de contrôle des espèces cibles s'ajoute au fait que les méthodes appliquées dans d'autres endroits ne sont inefficaces et inadaptées dans des conditions différentes (contexte, emplacement).

Système de suivi et évaluation (préciser indicateurs le cas échéant) (max. 150 mots) :

- Rapports spécifiques à réaliser annuellement sur l'évolution des plantes sur lesquelles une action est menée.
- Réaliser le Plan de Suivi défini dans le PRUG de Bertiz pour la conservation des éléments clés.

Diffusion des résultats (max. 150 mots) :

- Par le biais du conseil d'administration du Parc Naturel qui se réunit annuellement.
- Autres actions spécifiques lorsque des résultats concluants sont obtenus.

Ressources humaines et matérielles

Personnel (nombre de personnes, formation et pourcentage de dévouement): 1 à 2 gardes forestiers, 1 à 2 techniciens du service de la biodiversité, personnel de maintenance du Parc (Gestion Ambiental de Navarra) (1) et du gouvernement de Navarre (1), entreprises de travaux forestiers (3 ouvriers). Formation en foresterie et biologie.

Moyens utilisés: tronçonneuse, débroussailleuse, outils à main, phytocides, éléments de marquage, gps, ...

Partenaires impliqués:

Gouvernement de Navarre, Gestion Ambiental de Navarra, entreprises de travaux forestiers

Investissement

Inversion totale: investissement périodique annuel

% d'investissement exécuté par rapport au total:

Ventilation annuelle: (si connue)

1 ère année: 16.800 €; 2e année: 15.000 €; 3ème année: 15.000 €; 4º año.....

Source de financement (%) (données de 2018-2019-2020)

Propre (%): 35,9%

Source externe (% et précisez): 64,1%, POCTEFA NATURCLIMA

Photos (joindre des images au format jpg)

Contrôle des plantes exotiques envahissantes dans le Parc Naturel Señorío de Bertiz.

Photos : MM Eloegi, Gouvernement de Navarre.



Superficie de Fallopia avant et après le traitement avec l'herbicide (Aizkolegi)



Dyospiros. Signalant les plantes avec des fruits à couper, coupant les arbres, et vérifiant qu'il n'y a pas de repousse après avoir mis de l'herbicide. Années 2018 et 2019



Supprimant des palmiers à Añeri et dans le jardin, 2018 et 2019.



Avant et après la suppression des exotiques à Bértiz.

Plus d'informations (joindre documents pdf ou liens de sites web) :

Organisation / personne contact en charge de cette fiche :

Gouvernement de Navarre, Servicio de Biodiversidad, Sección de Espacios Naturales y Especies Protegidas